



ENTENTES entre équipes de FOOTBALL D'ANIMATION

Saison 2026-2027

Document à retourner (dûment renseigné) au district Haute-Garonne de Football (adresse courriel/e-mail : secretariat@haute-garonne.ff.fr), **AVANT** le début de Phase,

Les équipes de l'ENTENTE seront engagées via la plateforme FAL (Foot Animation Loisir), sous le nom du club **PILOTE**

Déclaration d'ENTENTE,

Entre le **club PILOTE** (Nom, numéro d'affiliation du club)

.....
.....
.....

Représenté par (Nom et Prénom)
En qualité de Président (e) Licence n°

ET (Nom, numéro d'affiliation du club)

.....
.....
.....

Représenté par (Nom et Prénom)
En qualité de Président (e) Licence n°

ET (Nom, numéro d'affiliation du club)

.....
.....
.....

Représenté par (Nom et Prénom)
En qualité de Président (e) Licence n°

ET (Nom, numéro d'affiliation du club)

.....
.....
.....

Représenté par (Nom et Prénom)
En qualité de Président (e) Licence n°

ET (Nom, numéro d'affiliation du club)

.....
.....
.....

Représenté par (Nom et Prénom)
En qualité de Président (e) Licence n°

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906

Siège : District HAUTE-GARONNE de Football - 1 place Alfred SAUVY - 31270 CUGNAUX - Siret : 776.951.592.00067

Tél. : 05.62.89.05.30 - **Fax** : 05.62.89.05.35 - **Email** : secretariat@haute-garonne.ff.fr

Page 1 sur 2



ENTENTES entre équipes de FOOTBALL D'ANIMATION

Saison 2026-2027

Les clubs constituant l'ENTENTE engagent une ou plusieurs équipes de Football d'Animation dans la ou les catégories suivantes de pratique « Foot libre »:

☐ U6-U6F ☐ U7-U7F ☐ U8 ☐ U9 ☐ U10 ☐ U11 ☐ U12 ☐ U13



☐ U8F-U9F ☐ U10F-U11F ☐ U12F- U13F

Cette ENTENTE est valable pour la saison 2026-2027,

sous la **dénomination**

Le club PILOTE sera responsable de la gestion de cette ENTENTE auprès de tous les organismes fédéraux

Obligation des clubs,

Seuls les clubs en règle, en regard des articles 13 et 14 des Règlements Généraux du district Haute-Garonne de Football, bénéficieront de la couverture de ladite ENTENTE.

Les droits d'engagement et tous les frais s'attachant au fonctionnement de cette ENTENTE seront pris en charge par le club PILOTE.

Fait à le

Signatures

Président (e) de Président (e) de

Président (e) de Président (e) de

Président (e) de

Visé par le district Haute-Garonne de FOOTBALL le

Pour accord, le Président du district Haute-Garonne de Football

M. Jean-Marc SENTEIN

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906

Siège : District HAUTE-GARONNE de Football - 1, place Alfred SAUVY - 31270 CUGNAUX - Siret : 776.951.592.00067

Tél. : 05.62.89.05.30 - **Fax** : 05.62.89.05.35 - **Email** : secretariat@haute-garonne.fff.fr

Page 2 sur 2